

Paris, le 30 mars 2015

Madame Anne Hidalgo
Maire de Paris
Place de l'Hôtel de Ville
75004 Paris

Madame la Maire,

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse et de regret la polémique autour du grand compositeur Henri Dutilleux, figure incontestée de la création contemporaine et défenseur de la musique en France et dans le monde.

Alors que très justement la pose d'une plaque commémorative sur l'immeuble de l'Île-Saint-Louis qu'il habita durant de très nombreuses décennies devait en inscrire le rappel, la mairie de Paris a décidé de surseoir. Cette décision est intervenue après un commentaire inclus dans un avis de juillet 2014 du Comité d'histoire de la ville à propos d'une musique d'Henri Dutilleux qui a été enregistrée pour être la bande musicale d'un film sorti en 1942. Sur la base d'informations mal documentées, la ville de Paris a pris le risque moral et historique d'une décision qui porte atteinte à la mémoire de ce compositeur connu et reconnu mondialement.

Lier de quelque façon que ce soit l'œuvre, la vie de ce compositeur et son souvenir à des « faits de collaboration avec le régime de Vichy », au motif de la présence d'une de ses œuvres musicales dans un film de 1942 est une pure honte, ainsi que l'ont déjà manifesté de nombreuses organisations et personnes.

Il serait particulièrement judicieux que votre administration fasse le nécessaire très rapidement, non seulement pour réparer cette injustice commise à l'égard d'Henri Dutilleux, mais qu'elle prenne aussi la peine d'adresser une information et des excuses publiques à ceux que ces attaques ont choqué, ainsi qu'à sa famille.

Henri Dutilleux a mené sa vie de compositeur d'une façon exemplaire et ses engagements au sein de diverses organisations auraient dû éviter à sa mémoire de tels propos.

Pour votre information, Henri Dutilleux dont il a été rappelé qu'il avait adhéré dès 1942 au Front national des musiciens (organisation de résistance) a aussi après guerre adhéré au Snac (Syndicat national des auteurs et des compositeurs) en septembre 1946, dès la création de ce syndicat, comme Georges Auric (adhérent n° 9) ou encore Pierre Dac, une des voix de Radio Londres (adhérent n° 412), comme Joseph Kessel ou Maurice Druon, les coauteurs du Chant des partisans (l'hymne de la résistance française). Henri Dutilleux avait la carte d'adhérent n° 16, il fut parmi l'un des premiers adhérents de notre organisation et ce jusqu'à sa mort en 2013. Nul doute qu'en adhérant dans un syndicat d'auteurs et de compositeurs, affilié à la CGT, à cette période juste après la libération, aucune ombre n'était portée à sa réputation.

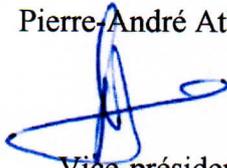
.../...

Suite n° 1

Nous espérons vivement que, sensible aux différentes démarches qui ont déjà été entreprises par de grands noms de la musique et par diverses organisations, vous pourrez veiller à réparer cette erreur et cette terrible injustice.

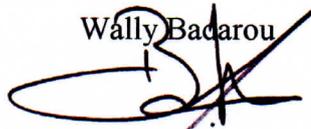
Nous vous prions de croire, Madame la Maire, à l'assurance de notre très haute considération.

Pierre-André Athané



Vice-président
Musiques à l'image

Wally Badarou



Vice-président
Musiques actuelles

Christian Clozier



Vice-président
Musiques contemporaines

Cc : M. Christophe Girard, maire du IVème arrondissement, adjoint à la Culture.